

Situations que les internes de médecine générale doivent travailler en stage « santé de l'enfant »

D'après : Attali C, Huez JF, Valette T, Lehr-Drylewicz AM. Les grandes familles de situations cliniques. Exercer 2013;108:165-9

Au cours de son stage, l'interne sera évalué et donc mis en situation :

 Faire le suivi de nourrissons et d'enfants dans les consultations systématiques de surveillance en s'assurant de leur développement global, de leur prévention vaccinale et du dépistage de leurs troubles sensoriels et psycho comportementaux.

L'interne

- écoute et répond aux questions des parents concernant les repères dans l'alimentation de leur nourrisson

On attend qu'il :

- fournisse si besoin des conseils pratiques et théoriques sur l'allaitement au sein, intervienne sans médicaliser sur ses aléas et contribue à sa poursuite si la maman le désire
- précise et explique les recommandations de complémentation vitaminique, l'utilisation des préparations lactées et la diversification progressive de l'alimentation
- Prenne en compte le contexte socioéconomique et respecte les savoirs profanes
- propose et assure des consultations dédiées aux examens systématiques et de suivi du nourrisson et de l'enfant

On attend qu'il :

- établisse une relation avec l'enfant, le mette en confiance et s'adresse à lui dans un environnement adapté à son âge.
- fasse un examen clinique commenté de l'enfant et soit vigilant à répondre aux questions de la famille
- s'assure de l'évolution normale des stades du développement global tienne compte des questionnements des parents sur les troubles sensoriels, comportementaux et ceux du langage donne des repères sur les acquisitions psychomotrices utiles à la réassurance des parents et fasse les dépistages adaptés
- oriente vers des structures spécifiques de soins si nécessaire.
- entende les interrogations et craintes des parents et propose des consultations de suivi
- soutienne les parents dans leur place et leur devoir de protection de l'enfant
- explore les indices de l'obésité chez l'enfant



- informe des risques d'accidents domestiques
- suive les recommandations actualisées du calendrier vaccinal et fasse si besoin les rattrapages nécessaires
- informe sur la prise en charge à 100% de ces consultations et les raisons du caractère obligatoire du suivi
- 2. Accompagner les parents inquiets des troubles de leur nourrisson et de développer une conduite adaptée devant les pathologies les plus fréquentes du nourrisson et de l'enfant

L'interne

- écoute et prend en compte les plaintes et l'inquiétude des parents dans leur dimension psychologique et sociale

On attend qu'il:

- entende la plainte autour des pleurs inexpliqués et autres symptômes répétitifs.
- fasse un examen clinique approprié
- explique la place limitée des médicaments dans ces cas et propose un suivi rapproché
- propose des aides à domicile et informe des possibilités de recours aux professionnels de la petite enfance
- écoute et répond aux plaintes concernant les problèmes locomoteurs et les maladies prévalentes d'une manière adaptée

On attend qu'il :

- utilise son dossier médical et le carnet de santé de l'enfant pour le suivi des anomalies relevées
- repère les situations nécessitant un recours
- se réfère dans ses décisions aux recommandations diagnostiques et thérapeutiques
- tienne compte du contexte familial et socio-économique dans ses interventions
- assure la coordination des soins en cas de maladie chronique ou handicap On attend qu'il :
 - -se positionne comme interlocuteur de l'enfant et de ses parents dans le suivi pluridisciplinaire
 - -fasse les démarches médico-sociales adaptées
 - -se construise un réseau de correspondants pertinent
- développe une attitude d'éducation et de prévention On attend qu'il :
 - précise aux parents, à la première consultation du nourrisson, la conduite à tenir en cas de fièvre et prescrive des antipyrétiques, puis en cas de rhino pharyngite et de diarrhée
 - informe sur les situations nécessitant de revoir l'enfant
 - propose une réévaluation rapprochée adaptée au contexte (téléphone ou consultation)
 - se réfère aux recommandations de conseils et de prescription
 - applique les mesures d'éviction recommandées



3. Accueillir et suivre un adolescent en intégrant une exploration somatique et psychique et une attitude permettant à la fois d'établir une relation de confiance, un rôle préventif et éducatif, et une place de coordinateur.

L'interne

- s'engage dans une relation structurée
- On attend qu'il :
 - initie une relation de soutien à l'élaboration psychique de l'adolescent dans une approche globale.
 - tienne compte de la présence du tiers accompagnant tant dans les processus d'éducation et d'identification que dans le soutien à l'autonomie progressive de l'adolescent.
 - Aménage un temps d'échange personnalisé en l'absence de tiers selon la nécessité.
 - applique les droits des mineurs en matière de confidentialité/intimité et de secret professionnel
 - propose, si nécessaire, un suivi, voire un suivi conjoint en liaison avec d'autres professionnels de santé.
- adopte une attitude d'éducation et de prévention

On attend qu'il :

- saisisse les opportunités d'ouvrir le dialogue aux questions de sexualité, d'identité et de normalité
- utilise les outils spécifiques à l'adolescent pour repérer son mal être et les conduites à risques: tabac, cannabis alcool, TS fugues et scarifications
- informe des vaccinations recommandées à l'adolescence,
- informe des moyens de prévention des IST et des grossesses non désirées
- prend en compte l'adolescent dans sa globalité

On attend qu'il

- analyse, évalue la situation et organise le suivi lors :
 - d'un trouble de la croissance, du développement pubertaire, une perturbation de la statique, en fasse les premières explorations et propose une conduite adaptée.
 - de plaintes répétées comme indice de mal être avec notion ou pas d'urgence (risque suicidaire)
 - d'une demande de contraception et d'IVG chez une patiente mineure
 - d'un comportement à risque envers soi-même (auto agression, consommation à risques, carence ou excès alimentaire) ou envers les autres (agression)
- se pose comme repère pour l'adolescent qui va bien.
- propose un suivi personnalisé si nécessaire, avec, au besoin, un suivi conjoint avec des correspondants professionnels compétents.
- conseille et oriente si besoin

On attend qu'il :

- reconnaisse les représentations de l'adolescent tout en gardant sa place d'adulte
- dissocie les difficultés de l'adolescence des syndromes psychiatriques.
- reconnaisse les premiers troubles de maladie psychiatrique: isolement, envahissement,

dysharmonie et oriente le patient

- informe sur les lieux d'accueil, d'écoute et d'aide sociale spécifique adaptée
- initie un suivi conjoint, en accord avec le patient